



Accord instituant la Fondation internationale UE-ALC, signé à Saint-Domingue, le 25 octobre 2016 - Ratification par les Pays-Bas.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne qu'en date du 14 juin 2019, les Pays-Bas ont ratifié l'accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État le 14 juillet 2019.

